



الجمهورية الجزائرية
الديمقراطية الشعبية

الجريدة الرسمية

اتفاقات دولية ، قوانين ، مراسيم
قرارات وآراء ، مقررات ، منشور ، إعلانات وبلاعات

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX - LOIS ET DECRETS
ARRETES, DECISIONS, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

(TRADUCTION FRANÇAISE)

ABONNEMENT ANNUEL	Algérie Tunisie Maroc Libye Mauritanie	ETRANGER (Pays autres que le Maghreb)	DIRECTION ET REDACTION: SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT Abonnement et publicité: IMPRIMERIE OFFICIELLE 7,9 et 13 Av. A. Benbarek-ALGER Tél: 65.18.15 à 17 - C.C.P. 3200-50 ALGER Télex: 65 180 IMPOF DZ BADR: 060.300.0007 68/KG ETRANGER: (Compte devises): BADR: 060.320.0600 12
	1 An	1 An	
	Edition originale..... 1070,00 D.A	2675,00 D.A	
Edition originale et sa traduction	2140,00 D.A	5350,00 D.A (Frais d'expédition en sus)	

Edition originale, le numéro : 13,50 dinars. Edition originale et sa traduction, le numéro : 27,00 dinars.

Numéros des années antérieures : suivant barème. Les tables sont fournies gratuitement aux abonnés.

Prière de joindre la dernière bande pour renouvellement, réclamation, et changement d'adresse.

Tarif des insertions : 60,00 dinars la ligne.

SOMMAIRE

L O I S

Pages

Loi n° 97-01 du 28 Rabie Ethani 1418 correspondant au 31 août 1997 portant loi de finances complémentaire pour 1997.... 4

DECISIONS INDIVIDUELLES

Décret présidentiel du 20 Rabie Ethani 1418 correspondant au 23 août 1997 mettant fin aux fonctions de chef de la division de la communication et de la documentation au ministère des affaires étrangères.....	8
Décrets présidentiels du 20 Rabie Ethani 1418 correspondant au 23 août 1997 mettant fin aux fonctions de sous-directeurs au ministère des affaires étrangères.....	8
Décret exécutif du 25 Safar 1418 correspondant au 30 juin 1997 mettant fin aux fonctions d'un sous-directeur à l'agence de promotion, de soutien et de suivi des investissements.....	8
Décret exécutif du 25 Safar 1418 correspondant au 30 juin 1997 mettant fin aux fonctions d'un sous-directeur à la direction générale de la protection civile.....	8
Décrets exécutifs du 25 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 30 juillet 1997 mettant fin aux fonctions de directeurs des domaines de wilayas.....	8
Décret exécutif du 25 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 30 juillet 1997 mettant fin aux fonctions du directeur de la conservation foncière à la wilaya de Tindouf.....	9
Décret exécutif du 25 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 30 juillet 1997 mettant fin aux fonctions du directeur des postes et télécommunications à la wilaya de Sétif.....	9
Décret exécutif du 25 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 30 juillet 1997 mettant fin aux fonctions du directeur général de l'office de promotion et de gestion immobilière à Relizane.....	9
Décrets présidentiels du 20 Rabie Ethani 1418 correspondant au 23 août 1997 portant nomination de directeurs au ministère des affaires étrangères.....	9
Décret présidentiel du 20 Rabie Ethani 1418 correspondant au 23 août 1997 portant nomination de sous-directeurs au ministère des affaires étrangères.....	9
Décret présidentiel du 29 Rabie Ethani 1418 correspondant au 1er septembre 1997 portant nomination du directeur de l'Europe de l'ouest au ministère des affaires étrangères.....	10
Décrets exécutifs du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination de sous-directeurs à l'administration centrale du ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé de la réforme administrative et de la fonction publique.....	10
Décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination de l'inspecteur général de la wilaya d'Aïn Defla.....	10
Décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination d'un inspecteur de l'environnement à la wilaya de Béjaïa.....	10
Décret exécutif du 26 Safar 1418 correspondant au 1er juillet 1997 portant nomination du directeur de l'administration locale à la wilaya de Tiaret.....	10
Décrets exécutifs du 26 Safar 1418 correspondant au 1er juillet 1997 portant nomination de chefs de daïras.....	10
Décret exécutif du 26 Safar 1418 correspondant au 1er juillet 1997 portant nomination du chargé d'inspection à l'inspection des services comptables au ministère des finances.....	10

SOMMAIRE (suite)

	Pages
Décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination de directeurs de la conservation foncière de wilayas.....	11
Décrets exécutifs du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination de sous-directeurs au ministère de la santé et de la population.....	11
Décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination de directeurs de l'emploi et de la formation professionnelle de wilayas.....	11
Décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination du directeur des postes et télécommunications à la wilaya d'Aïn Témouchent.....	11
Décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination d'un sous-directeur au ministère des affaires religieuses.....	11
Décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination d'un sous-directeur au ministère de l'habitat.....	11
Décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination du directeur général de l'office de promotion et de gestion immobilière de Béchar.....	11
Décrets exécutifs du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination de directeurs de l'urbanisme et de la construction de wilayas.....	12
Décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination du secrétaire technique adjoint au comité national de solidarité.....	12
Décrets exécutifs du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination de sous-directeurs au ministère de la communication et de la culture.....	12
Décret exécutif du 25 Safar 1418 correspondant au 30 juin 1997 mettant fin aux fonctions du directeur de l'organisation, des personnels et de la formation à la direction centrale du Trésor à l'ex-ministère de l'économie (rectificatif).....	12

ANNONCES ET COMMUNICATIONS

BANQUE D'ALGERIE

Situation mensuelle au 31 janvier 1997.....	13
Situation mensuelle au 28 février 1997.....	14
Situation mensuelle au 31 mars 1997.....	15

LOIS

Loi n° 97-01 du 28 Rabie Ethani 1418 correspondant au 31 août 1997 portant loi de finances complémentaire pour 1997.

Le Président de la République,

Vu la Constitution, notamment ses articles 122 et 126 ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu l'ordonnance n° 96-31 du 19 Chaâbane 1417 correspondant au 30 décembre 1996 portant loi de finances pour 1997 ;

Après adoption par l'Assemblée populaire nationale,

Promulgue la loi dont la teneur suit :

Article 1er. — L'ordonnance n° 96-31 du 19 Chaâbane 1417 correspondant au 30 décembre 1996 portant loi de finances pour 1997, est modifiée et complétée par les dispositions ci-dessous qui constituent la loi de finances complémentaire pour 1997.

Art. 2. — *L'article 117* de l'ordonnance n° 96-31 du 19 Chaâbane 1417 correspondant au 30 décembre 1996 portant loi de finances pour 1997 est modifié comme suit :

"Art. 117. — Conformément à l'état "A" annexé à la présente loi, les recettes, produits et revenus applicables aux dépenses définitives du budget général de l'Etat pour 1997 sont évalués à huit cent quatre vingt et un milliards cinq cent millions de dinars (881.500.000.000 DA)".

Art. 3. — *L'article 118* de l'ordonnance n° 96-31 du 19 Chaâbane 1417 correspondant au 30 décembre 1996 portant loi de finances pour 1997 est modifié comme suit :

"Art. 118. — Il est ouvert pour 1997, pour le financement des charges définitives du budget général de l'Etat :

1) Un crédit de six cent soixante quatre milliards sept cent dix sept millions cent trente cinq mille dinars (664.717.135.000 DA) pour les dépenses de fonctionnement, réparti par département ministériel conformément à l'état "B" annexé à la présente loi.

2) Un crédit de deux cent quatre vingt et un milliards cinq cent millions de dinars (281.500.000.000 DA) pour les dépenses à caractère définitif du plan national, réparti par secteur conformément à l'état "C" annexé à la présente loi.

Art. 4. — La présente loi sera publiée au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 28 Rabie Ethani 1418 correspondant au 31 août 1997.

Liamine ZEROUAL.

ANNEXES

ETAT "A"

Recettes définitives appliquées au budget général de l'Etat pour 1997

RESSOURCES ET RECETTES BUDGETAIRES	MONTANTS (En milliers de DA)
1. - Ressources Ordinaires :	
1.1. Recettes fiscales :	
201.001 - Contributions directes.....	76.800.000
201.002 - Enregistrement et timbre.....	10.900.000
201.003 - Impôts divers sur les affaires.....	150.400.000
201.004 - Contributions indirectes.....	3.000.000
201.005 - Produit des douanes.....	79.600.000
Sous-Total (1).....	320.700.000
1.2. Recettes ordinaires :	
201.006 - Produit et revenu des domaines.....	5.500.000
201.007 - Produits divers du budget.....	6.000.000
201.008 - Recettes d'ordre.....	—
Sous-Total (2).....	11.500.000
1.3. Recettes exceptionnelles :	
201.012 - Recettes exceptionnelles.....	42.300.000
201.013 - Fonds de concours, dons et legs.....	—
Sous-Total (3).....	42.300.000
Total des ressources ordinaires.....	374.500.000
2. - Fiscalité pétrolière :	
201.011 - Fiscalité pétrolière.....	507.000.000
Total général des recettes.....	881.500.000

ETAT "B"

Répartition par département ministériel des crédits ouverts
au titre du budget de fonctionnement pour 1997

DEPARTEMENTS MINISTERIELS	MONTANTS (en milliers de DA)
Présidence de la République.....	1.239.939
Services du Chef du Gouvernement.....	1.247.644
Défense nationale.....	101.125.565
Affaires étrangères.....	8.360.676
Intérieur, collectivités locales et environnement.....	44.273.326
Justice.....	7.389.529
Finances.....	13.542.343
Industrie et restructuration.....	643.774
Energie et mines.....	872.052
Moudjahidine	23.096.263
Communication et culture.....	3.799.446
Education nationale.....	118.194.530
Enseignement supérieur et recherche scientifique.....	21.280.748
Agriculture et pêche.....	6.386.705
Equiperment et aménagement du territoire.....	7.024.813
Habitat.....	2.637.048
Santé et population.....	31.106.011
Jeunesse et sports.....	4.661.896
Travail, protection sociale et formation professionnelle.....	8.331.556
Affaires religieuses.....	3.654.734
Postes et télécommunications.....	1.023.354
Transports.....	3.427.738
Commerce.....	1.679.052
Petite et moyenne entreprises.....	45.985
Tourisme et artisanat.....	406.303
Solidarité nationale et famille.....	20.000
Relations avec le Parlement.....	10.000
Sous-Total	415.481.030
Charges communes.....	249.236.105
Total général	664.717.135

ETAT "C"

Répartition par secteur des dépenses à caractère définitif
du plan national pour 1997

SECTEURS	MONTANTS (en milliers de DA)
Hydrocarbures.....	—
Industries manufacturières.....	300.000
Mines et énergie.....	6.450.000
dont électrification rurale.....	(5.300.000)
Agriculture et hydraulique.....	28.510.000
Services productifs.....	2.160.000
Infrastructures économiques et administratives.....	37.100.000
Education-formation.....	25.650.000
Infrastructures socio-culturelles.....	9.550.000
Habitat.....	12.430.000
Divers.....	46.100.000
P.C.D.....	20.850.000
Sous-total investissements.....	189.100.000
Echéances de remboursement des bons du Trésor :	
Patrimoine CNAS.....	Memoire
Subventions et sujétions d'aménagement du territoire.....	200.000
Dotations du fonds d'assainissement des entreprises publiques.....	78.000.000
Dépenses en capital.....	1.500.000
Subventions d'équipement aux EPIC et CRD.....	2.500.000
Bonifications d'intérêts.....	Mémoire
Provision pour dépenses imprévues.....	1.400.000
Provision pour la promotion des zones à promouvoir.....	800.000
Provision pour apurement des créances impayées.....	8.000.000
Sous-total opérations en capital.....	92.400.000
Total général du budget d'équipement.....	281.500.000

DECISIONS INDIVIDUELLES

Décret présidentiel du 20 Rabie Ethani 1418 correspondant au 23 août 1997 mettant fin aux fonctions de chef de la division de la communication et de la documentation au ministère des affaires étrangères.

Par décret présidentiel du 20 Rabie Ethani 1418 correspondant au 23 août 1997, il est mis fin, à compter du 1er janvier 1997, aux fonctions de chef de la division de la communication et de la documentation au ministère des affaires étrangères, exercées par M. Abdelaziz Sebaâ, appelé à exercer une autre fonction.

Décrets présidentiels du 20 Rabie Ethani 1418 correspondant au 23 août 1997 mettant fin aux fonctions de sous-directeurs au ministère des affaires étrangères.

Par décret présidentiel du 20 Rabie Ethani 1418 correspondant au 23 août 1997, il est mis fin, à compter du 1er mars 1997, aux fonctions de sous-directeurs au ministère des affaires étrangères exercées par MM :

— Lahcène Kaïd Slimane, sous-directeur de la gestion des carrières,

— Nouredine Ayadi, sous-directeur des Nations unies et affaires du désarmement,

— Bakir Ba Amara, sous-directeur des affaires sociales,

— Mohamed Ziane Hasseni, sous-directeur des immunités et privilèges,

— Rachid Bladehane, sous-directeur des affaires économiques et financières,

— Lounès Magramane, sous-directeur de l'organisation de l'unité africaine,

— Abdelghani Amara, sous-directeur des personnels et du contentieux,

— Fatah Mahraz, sous-directeur de l'Afrique de l'est et australe,

appelés à exercer d'autres fonctions.

Par décret présidentiel du 20 Rabie Ethani 1418 correspondant au 23 août 1997, il est mis fin, à compter du 1er mai 1997, aux fonctions de sous-directeurs au ministère des affaires étrangères, exercées par MM :

— Tawfik Abada, sous-directeur des affaires culturelles, scientifiques et techniques,

— Abderrahmane Benmokhtar, sous-directeur de l'Europe du nord,

— Mohamed Tefiani, sous-directeur des conférences inter-régionales,

appelés à exercer d'autres fonctions.

Décret exécutif du 25 Safar 1418 correspondant au 30 juin 1997 mettant fin aux fonctions d'un sous-directeur à l'agence de promotion, de soutien et de suivi des investissements.

Par décret exécutif du 25 Safar 1418 correspondant au 30 juin 1997, il est mis fin aux fonctions de sous-directeur des personnels et de la formation à l'agence de promotion, de soutien et de suivi des investissements, exercées par M. Nouredine Daghour, appelé à réintégrer son grade d'origine.

Décret exécutif du 25 Safar 1418 correspondant au 30 juin 1997 mettant fin aux fonctions d'un sous-directeur à la direction générale de la protection civile.

Par décret exécutif du 25 Safar 1418 correspondant au 30 juin 1997, il est mis fin aux fonctions de sous-directeur du personnel à la direction générale de la protection civile, exercées par M. Nouredine Benlatif, appelé à réintégrer son grade d'origine.

Décrets exécutifs du 25 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 30 juillet 1997 mettant fin aux fonctions de directeurs des domaines de wilayas.

Par décret exécutif du 25 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 30 juillet 1997, il est mis fin aux fonctions du directeur des domaines de la wilaya de Skikda, exercées par M. Abdelmadjid Dehane, appelé à exercer une autre fonction.

Par décret exécutif du 25 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 30 juillet 1997, il est mis fin aux fonctions du directeur des domaines de la wilaya de M'Sila, exercées par M. Ali Bouamrirène, appelé à exercer une autre fonction.



Décret exécutif du 25 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 30 juillet 1997 mettant fin aux fonctions du directeur de la conservation foncière à la wilaya de Tindouf.

Par décret exécutif du 25 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 30 juillet 1997, il est mis fin, à compter du 1er décembre 1996, aux fonctions du directeur de la conservation foncière à la wilaya de Tindouf, exercées par M. Mohamed Chaoufi, appelé à réintégrer son grade d'origine.



Décret exécutif du 25 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 30 juillet 1997 mettant fin aux fonctions du directeur des postes et télécommunications à la wilaya de Sétif.

Par décret exécutif du 25 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 30 juillet 1997, il est mis fin aux fonctions du directeur des postes et télécommunications à la wilaya de Sétif, exercées par M. Mekki Ali Khodja, admis à la retraite.



Décret exécutif du 25 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 30 juillet 1997 mettant fin aux fonctions du directeur général de l'office de promotion et de gestion immobilière à Relizane.

Par décret exécutif du 25 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 30 juillet 1997, il est mis fin aux fonctions du directeur général de l'office de promotion et de gestion immobilière à Relizane, exercées par M. Rabah Belarbi, appelé à exercer une autre fonction.



Décrets présidentiels du 20 Rabie Ethani 1418 correspondant au 23 août 1997 portant nomination de directeurs au ministère des affaires étrangères.

Par décret présidentiel du 20 Rabie Ethani 1418 correspondant au 23 août 1997, sont nommés, à compter du 1er mars 1997, directeurs au ministère des affaires étrangères, MM :

- Lahcène Kaïd Slimane, directeur des personnels,
- Nouredine Ayadi, directeur des affaires politiques internationales,
- Mohamed Ziane Hasseni, directeur du protocole,
- Rachid Bladehane, directeur des affaires économiques et financières internationales.

Par décret présidentiel du 20 Rabie Ethani 1418 correspondant au 23 août 1997, sont nommés, à compter du 1er mai 1997, directeurs au ministère des affaires étrangères, MM :

- Tawfik Abada, directeur des affaires sociales, culturelles, humanitaires, scientifiques et techniques internationales,
- Abderrahmane Benmokhtar, directeur des pays de l'Europe centrale et orientale,
- Mohamed Tefiani, directeur de la coopération avec les institutions européennes,

Par décret présidentiel du 20 Rabie Ethani 1418 correspondant au 23 août 1997, M. Abdelaziz Sebaâ est nommé, à compter du 1er janvier 1997, directeur de la communication et de l'information au ministère des affaires étrangères.



Décret présidentiel du 20 Rabie Ethani 1418 correspondant au 23 août 1997 portant nomination de sous-directeurs au ministère des affaires étrangères.

Par décret présidentiel du 20 Rabie Ethani 1418 correspondant au 23 août 1997, sont nommés, à compter du 1er mars 1997, sous-directeurs au ministère des affaires étrangères, MM :

- Larbi Latroch, sous-directeur des relations avec les médias,
- Lazhar Soualem, sous-directeur des affaires humanitaires et des droits de l'homme,
- Fatah Mahraz, sous-directeur des pays du Sahel,
- Abdelghani Amara, sous-directeur de la communauté nationale à l'étranger,
- Bakir Ba Amara, sous-directeur des personnels administratifs et techniques,
- Lounès Magramane, sous-directeur de l'organisation de l'unité africaine et des organisations régionales.

Décret présidentiel du 29 Rabie Ethani 1418 correspondant au 1er septembre 1997 portant nomination du directeur de l'Europe de l'ouest au ministère des affaires étrangères.

Par décret présidentiel du 29 Rabie Ethani 1418 correspondant au 1er septembre 1997, M. Abdallah Laouari est nommé, à compter du 4 juin 1997, directeur de l'Europe de l'ouest au ministère des affaires étrangères.

★

Décrets exécutifs du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination de sous-directeurs à l'administration centrale du ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé de la réforme administrative et de la fonction publique.

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997, M. Chérif Ramdani est nommé sous-directeur de la documentation et des archives à l'administration centrale du ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé de la réforme administrative et de la fonction publique.

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997, Melle Hind Benhassine est nommée sous-directeur des études et de la prospective à l'administration centrale du ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé de la réforme administrative et de la fonction publique.

★

Décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination de l'inspecteur général de la wilaya d'Aïn Defla.

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997, M. Abdelkader Kaddour est nommé inspecteur général de la wilaya d'Aïn Defla.

★

Décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination d'un inspecteur de l'environnement de la wilaya de Béjaïa.

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997, M. Smaïl Djinni est nommé inspecteur de l'environnement à la wilaya de Béjaïa.

Décret exécutif du 26 Safar 1418 correspondant au 1er juillet 1997 portant nomination du directeur de l'administration locale à la wilaya de Tiaret.

Par décret exécutif du 26 Safar 1418 correspondant au 1er juillet 1997, M. Ali Benmimoun est nommé directeur de l'administration locale à la wilaya de Tiaret.

★

Décrets exécutifs du 26 Safar 1418 correspondant au 1er juillet 1997 portant nomination de chefs de daïras.

Par décret exécutif du 26 Safar 1418 correspondant au 1er juillet 1997, M. Saïd Babou est nommé chef de daïra à la wilaya de Béjaïa.

Par décret exécutif du 26 Safar 1418 correspondant au 1er juillet 1997, M. Ferhat Arami est nommé chef de daïra à la wilaya de Tébessa.

Par décret exécutif du 26 Safar 1418 correspondant au 1er juillet 1997, M. Ammar Baci est nommé chef de daïra à la wilaya de Tébessa.

Par décret exécutif du 26 Safar 1418 correspondant au 1er juillet 1997, M. Othmane Abdelaziz est nommé chef de daïra à la wilaya de M'Sila.

Par décret exécutif du 26 Safar 1418 correspondant au 1er juillet 1997, M. Belgacem Benaïssa est nommé chef de daïra à la wilaya de Ouargla.

Par décret exécutif du 26 Safar 1418 correspondant au 1er juillet 1997, M. Mohamed Lamine Benghanem est nommé chef de daïra à la wilaya de Mila.

★

Décret exécutif du 26 Safar 1418 correspondant au 1er juillet 1997 portant nomination du chargé d'inspection à l'inspection des services comptables au ministère des finances.

Par décret exécutif du 26 Safar 1418 correspondant au 1er juillet 1997, M. Abdelouahab Bencherchali est nommé chargé d'inspection à l'inspection des services comptables au ministère des finances.

**Décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418
correspondant au 2 août 1997 portant
nomination de directeurs de la
conservation foncière de wilayas.**

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418
correspondant au 2 août 1997, sont nommés directeurs de
la conservation foncière de wilayas, MM :

- Madjid Boumghar, à la wilaya de Bouira,
- Maâmar Bouhnik, à la wilaya de Tébessa,
- Abdelaziz Fezza, à la wilaya de Constantine,
- Mébrouk Hamani, à la wilaya de Tindouf.

**Décrets exécutifs du 28 Rabie El Aouel 1418
correspondant au 2 août 1997 portant
nomination de sous-directeurs au
ministère de la santé et de la population.**

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418
correspondant au 2 août 1997, M. Saïd Allim est nommé
sous-directeur du budget et de la comptabilité au ministère
de la santé et de la population.

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418
correspondant au 2 août 1997, Mme Amina Boudoukha,
épouse Mahiddine est nommée sous-directeur des affaires
juridiques et du contentieux au ministère de la santé et de
la population.

**Décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418
correspondant au 2 août 1997 portant
nomination de directeurs de l'emploi et de
la formation professionnelle de wilayas.**

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418
correspondant au 2 août 1997, sont nommés directeurs de
l'emploi et de la formation professionnelle de wilayas,
MM :

- Saïd Naidjat, à la wilaya de Djelfa,
- Miloud Boudjenane, à la wilaya de Mostaganem.

**Décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418
correspondant au 2 août 1997 portant
nomination du directeur des postes et
télécommunications à la wilaya d'Aïn
Témouchent.**

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418
correspondant au 2 août 1997, M. Abdelkader Haddou est
nommé directeur des postes et télécommunications à la
wilaya d'Aïn Témouchent.

**Décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418
correspondant au 2 août 1997 portant
nomination d'un sous-directeur au
ministère des affaires religieuses.**

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418
correspondant au 2 août 1997, M. Amar Mahdjoubi est
nommé sous-directeur de l'orientation religieuse au
ministère des affaires religieuses.

**Décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418
correspondant au 2 août 1997 portant
nomination d'un sous-directeur au
ministère de l'habitat.**

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418
correspondant au 2 août 1997, M. Mohand Abdelmalek Si
Hadj est nommé sous-directeur de l'animation du contrôle
des gestions immobilières au ministère de l'habitat.

**Décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418
correspondant au 2 août 1997 portant
nomination du directeur général de l'office
de promotion et de gestion immobilière de
Béchar.**

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418
correspondant au 2 août 1997, M. Farid Bensebiani est
nommé directeur général de l'office de promotion et de
gestion immobilière de Béchar.

Décrets exécutifs du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination de directeurs de l'urbanisme et de la construction de wilayas.

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997, sont nommés directeurs de l'urbanisme et de la construction de wilayas, MM :

— Boualem Bellabaci, à la wilaya d'Adrar,

— Mohamed Hedidane, à la wilaya d'Ilizi.

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997, sont nommés directeurs de l'urbanisme et de la construction aux wilayas, MM :

— Abdellah Benmansour, à la wilaya de Biskra,

— Ismail Bouzouaid, à la wilaya d'Ouargla,

— Abdelhamid Lakmèche, à la wilaya de Naâma.

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997, M. Hakim Boukhelkhal est nommé directeur de l'urbanisme et de la construction à la wilaya de Bordj Bou Arréridj.

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997, M. Slimane Smaïne Ferragui est nommé directeur de l'urbanisme et de la construction à la wilaya de Relizane.

★

Décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination du secrétaire technique adjoint au comité national de solidarité.

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997, M. Amir Abdelkader Bettahar est nommé secrétaire technique adjoint au comité national de solidarité.

Décrets exécutifs du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997 portant nomination de sous-directeurs au ministère de la communication et de la culture.

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997, M. Abdellah Besseriani est nommé sous-directeur du livre, de la lecture publique et du soutien à la création au ministère de la communication et de la culture.

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997, M. Mohamed Alioua est nommé sous-directeur des personnels au ministère de la communication et de la culture.

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997, M. Ammar Khelif est nommé sous-directeur des monuments et sites historiques au ministère de la communication et de la culture.

★

Par décret exécutif du 28 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 2 août 1997, Mme Ouarda Seid, épouse Merbah est nommée sous-directeur de la réglementation au ministère de la communication et de la culture.

★

Décret exécutif du 25 Safar 1418 correspondant au 30 juin 1997 mettant fin aux fonctions du directeur de l'organisation, des personnels et de la formation à la direction centrale du Trésor à l'ex-ministère de l'économie (rectificatif).

JO n° 50 du 25 Rabie El Aouel 1418 correspondant au 30 juillet 1997

Page 14 — 1ère colonne — 12ème ligne.

Ajouter : à compter du 20 novembre 1995.

(Le reste sans changement)

ANNONCES ET COMMUNICATIONS

BANQUE D'ALGERIE

Situation mensuelle au 31 janvier 1997

«»

ACTIF :		Montants en DA.
Or.....		1.052.834.498,14
Avoirs en devises.....		281.611.218.156,16
Droits de tirages spéciaux (DTS).....		1.491.688.188,64
Accords de paiements internationaux.....		399.262.134,83
Participations et placements.....		6.155.848.658,01
Souscriptions aux organismes financiers multilatéraux et régionaux.....		81.566.835.309,81
Créances sur l'Etat (loi n° 62.156 du 31/12/1962).....		- 0.00 -
Créances sur le Trésor public (art. 213 de la loi n° 90.10 du 14/04/1990).....		94.765.848.330,12
Compte courant débiteur du trésor public (art.78 de la loi n° 90.10 du 14/04/1990).....		71.775.560.065,72
Comptes de chèques postaux.....		7.086.743.194,15
Effets réescomptés:		
* Publics.....		43.472.778.000,00
* Privés.....		93.600.841.805,63
Pensions :		
* Publiques.....		4.000.000.000,00
* Privées.....		112.152.000.000,00
Avances et crédits en comptes courants.....		4.518.063.262,16
Comptes de recouvrement.....		3.284.773.819,66
Immobilisations nettes.....		2.796.880.638,48
Autres postes de l'actif.....		143.879.798.503,19
Total.....		953.610.974.564,70
PASSIF :		
Billets et pièces en circulation.....		304.553.493.852,78
Engagements extérieurs.....		224.604.876.973,32
Accords de paiements internationaux.....		143.206.369,39
Contrepartie des allocations de DTS.....		10.393.221.296,64
Compte courant créditeur du Trésor		- 0.00 -
Comptes des banques et établissements financiers.....		10.041.846.780,69
Capital.....		40.000.000,00
Réserves.....		846.000.000,00
Provisions.....		- 0.00 -
Autres postes du passif.....		402.988.329.291,88
Total.....		953.610.974.564,70

Situation mensuelle au 28 février 1997

«»

ACTIF :

Montants en DA.

Or.....	1.052.834.498,14
Avoirs en devises.....	316.901.476.014,60
Droits de tirages spéciaux (DTS).....	115.010.136,23
Accords de paiements internationaux.....	892.038.199,30
Participations et placements.....	10.723.712.249,01
Souscriptions aux organismes financiers multilatéraux et régionaux.....	81.566.835.309,81
Créances sur l'Etat (loi n° 62.156 du 31/12/1962).....	- 0.00 -
Créances sur le Trésor public (art. 213 de la loi n° 90.10 du 14/04/1990).....	94.765.848.330,12
Compte courant débiteur du trésor public (art.78 de la loi n° 90.10 du 14/04/1990).....	53.542.378.462,65
Comptes de chèques postaux.....	2.890.903.033,19
Effets réescomptés:	
* Publics.....	53.172.000.000,00
* Privés.....	93.518.678.990,52
Pensions :	
* Publiques.....	- 0.00 -
* Privées.....	114.325.000.000,00
Avances et crédits en comptes courants.....	19.788.076,65
Comptes de recouvrement.....	3.589.011.795,64
Immobilisations nettes.....	2.798.171.787,24
Autres postes de l'actif.....	145.306.064.370,06
Total.....	975.179.751.253,16

PASSIF :

Billets et pièces en circulation.....	310.364.131.404,21
Engagements extérieurs.....	224.285.567.530,58
Accords de paiements internationaux.....	41.072.869,97
Contrepartie des allocations de DTS.....	10.393.221.296,64
Compte courant créditeur du Trésor	- 0.00 -
Comptes des banques et établissements financiers.....	13.064.107.760,15
Capital.....	40.000.000,00
Réserves.....	846.000.000,00
Provisions.....	- 0.00 -
Autres postes du passif.....	416.145.650.391,61
Total.....	975.179.751.253,16

Situation mensuelle au 31 mars 1997

«»

ACTIF :	Montants en DA.
Or.....	1.052.834.498,14
Avoirs en devises.....	323.843.512.986,59
Droits de tirages spéciaux (DTS).....	114.101.621,69
Accords de paiements internationaux.....	473.735.904,34
Participations et placements.....	21.947.138.425,63
Souscriptions aux organismes financiers multilatéraux et régionaux.....	81.440.261.009,49
Créances sur l'Etat (loi n° 62.156 du 31/12/1962).....	- 0.00 -
Créances sur le Trésor public (art. 213 de la loi n° 90.10 du 14/04/1990).....	94.765.848.330,12
Compte courant débiteur du trésor public (art.78 de la loi n° 90.10 du 14/04/1990).....	51.048.417.901,66
Comptes de chèques postaux.....	7.167.893.209,53
Effets réescomptés:	
* Publics.....	53.572.000.000,00
* Privés.....	96.257.492.533,37
Pensions :	
* Publiques.....	- 0.00 -
* Privées.....	105.000.000.000,00
Avances et crédits en comptes courants.....	250.589.625,79
Comptes de recouvrement.....	4.329.497.938,54
Immobilisations nettes.....	2.806.903.313,18
Autres postes de l'actif.....	145.951.340.275,16
Total.....	990.021.567.573,23
 PASSIF :	
Billets et pièces en circulation.....	308.749.016.695,61
Engagements extérieurs.....	223.995.592.612,78
Accords de paiements internationaux.....	93.681.899,31
Contrépartie des allocations de DTS.....	10.393.221.296,64
Compte courant créditeur du Trésor	- 0.00 -
Comptes des banques et établissements financiers.....	28.794.838.406,37
Capital.....	40.000.000,00
Réserves.....	846.000.000,00
Provisions.....	- 0.00 -
Autres postes du passif.....	417.109.216.662,52
Total.....	990.021.567.573,23